

Forte hausse des encours de crédits en 2020

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, les encours de crédits enregistrent en 2020 dans les Pays de La Loire une nette progression de 9,2 %, comparable à la moyenne observée en France métropolitaine (+ 9,5 %). Les crédits de trésorerie sont très dynamiques (+ 47,4 %), loin devant les crédits immobiliers (+ 6,8 %) et à l'équipement (+ 5,7 %). Les crédits immobiliers restent dynamiques en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée.

Les encours de crédits distribués à la clientèle non financière dans les Pays de la Loire poursuivent leur croissance : + 9,2 % en 2020 ► **figure 1**, après + 6,6 % en 2019. Ils progressent en volume de 10,5 milliards d'euros, pour atteindre désormais 125,3 milliards d'euros. Cette accélération est comparable à celle enregistrée en France métropolitaine (+ 9,5 %). Les Pays de la Loire se maintiennent au 8^e rang des régions, derrière les Hauts-de-France (152,0 milliards d'euros) et devant la Bretagne (113,2 milliards d'euros). La part des crédits aux particuliers demeure plus élevée dans les Pays de la Loire (53,9 %) qu'en France métropolitaine (49,9 %). Il en est de même pour les entreprises individuelles ► **figure 2**. Les crédits aux sociétés enregistrent une progression notable, passant dans la région de 30,3 % en 2019 à 32,4 % en 2020, soit un taux supérieur à la moyenne nationale.

Des crédits immobiliers en hausse constante, des crédits de trésorerie en très forte progression

Les financements immobiliers restent l'encours le plus élevé. Ils représentent 59,8 % du total des crédits pour la région, soit 75,0 milliards d'euros en 2020 ► **figure 3**. Avec une progression de 6,8 %, contre 6,6 % en 2019 ► **figure 4**, la dynamique ligérienne se confirme. Le taux de croissance régional est légèrement supérieur à celui observé au niveau national, pourtant en augmentation de 6,0 % (+ 6,9 % en 2019).

Les crédits à l'équipement demeurent le deuxième segment avec 35,4 milliards d'euros en 2020, soit 28,2 % du total des encours. Soutenus en grande partie par les crédits distribués aux entreprises, ils poursuivent leur progression de 5,7 %,

contre 8,0 % en 2019. Ils présentent ainsi une croissance légèrement supérieure au niveau national qui s'établit à + 5,2 %, en hausse d'un demi-point par rapport à 2019.

Troisième principale composante avec 13,0 milliards d'euros en 2020, les encours de crédits de trésorerie bondissent de 47,4 %, contre + 2,3 % en 2019. Cette rupture s'observe aussi au niveau national où ils s'accroissent de 30,7 %, après + 2,2 % en 2019. Cette tendance est directement liée au dispositif de prêts garantis par l'État (PGE) mis en place en 2020 pour soutenir les entreprises. Les prêts garantis par l'État se sont donc substitués en partie à d'autres modes de financements habituels des besoins en fonds de roulement des entreprises. Ainsi, le financement des créances commerciales, qui compte seulement pour 0,2 % du total des encours, s'affiche en repli de 27,9 % sur un an.

Crédits immobiliers : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée restent les plus dynamiques

La ventilation par département met en évidence le poids prépondérant de la Loire-Atlantique. Ainsi, avec 55,4 milliards d'euros fin décembre 2020, ce département représente 44,2 % du total des encours de crédits, suivi par le Maine-et-Loire (18,8 %), la Vendée (17,6 %), la Sarthe (11,5 %), et la Mayenne (7,9 %). Cette ventilation ► **figure 5** reste sensiblement identique à celle observée fin 2019.

La dynamique de crédit a été plus forte en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement + 10,1 % et + 9,5 %).

Ainsi en Loire-Atlantique, les crédits immobiliers augmentent de 7,6 %, les

crédits à l'équipement de 5,4 % et les crédits de trésorerie de 52,8 %, contre des hausses comprises entre 2,3 % et 9,9 % en 2019.

Le Maine-et-Loire connaît une progression de 8,2 %, plus élevée qu'en 2019 (+ 5,2 %). Les crédits immobiliers s'accroissent de 6,5 %. La hausse des crédits à l'équipement de 4,6 % est très légèrement inférieure à celle de 2019, tandis que les crédits de trésorerie bondissent de 42,1 %, après un recul de 2,0 % un an auparavant.

En Vendée, les crédits immobiliers croissent de 6,3 %, légèrement en deçà de 2019. Les crédits à l'équipement suivent la même tendance à + 7,6 %, contre + 7,9 % en 2019. Les crédits de trésorerie s'envolent (+ 46,8 %, contre + 6,9 % en 2019).

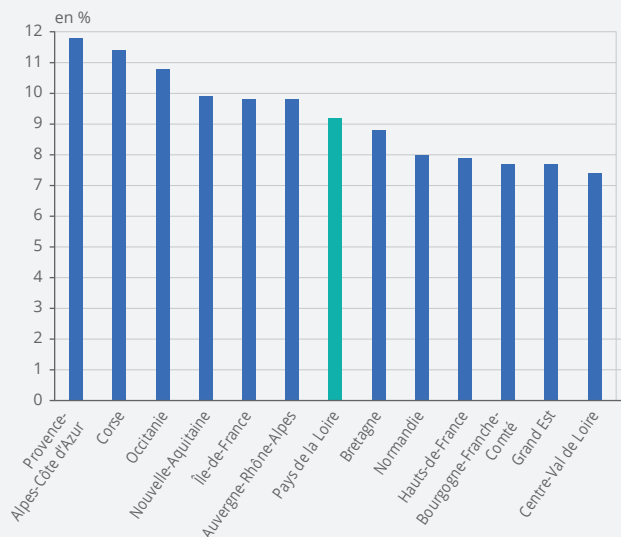
Dans la Sarthe, le total des encours progresse de 7,5 %, soit un rythme nettement plus soutenu qu'en 2019. Les crédits de trésorerie affichent une forte croissance avec un taux de 43,0 %, loin devant les crédits immobiliers en hausse de 5,2 %.

Enfin, en Mayenne, la progression des crédits est plus soutenue (+ 8,0 %) qu'en 2019 (+ 6,4 %), portée elle aussi par la hausse exceptionnelle de 35,5 % des crédits de trésorerie, suivie de celle des crédits à l'équipement (+ 7,0 %). ●

Auteur :

Matthieu Jussset (Banque de France)

► 1. Évolutions régionales sur un an des crédits de la clientèle non financière au 31 décembre 2020



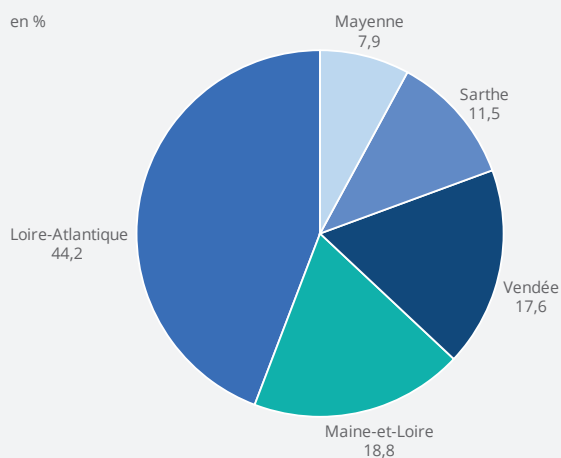
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2019 et décembre 2020.

► 3. Répartition des encours par types de crédits en 2020

	en millions d'euros	
	Pays de la Loire	France métropolitaine
Crédits immobiliers	75 013	1 314 712
Crédits à l'équipement	35 393	547 665
Crédits de trésorerie	12 976	438 073
Comptes ordinaires débiteurs	1 033	56 488
Crédits-baïls	518	9 028
Créances commerciales	206	13 494
Autres crédits	184	12 938
Crédits à l'exportation	22	23 797
Total	125 345	2 416 195

Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2020.

► 5. Répartition départementale des encours de crédits dans les Pays de la Loire en décembre 2020

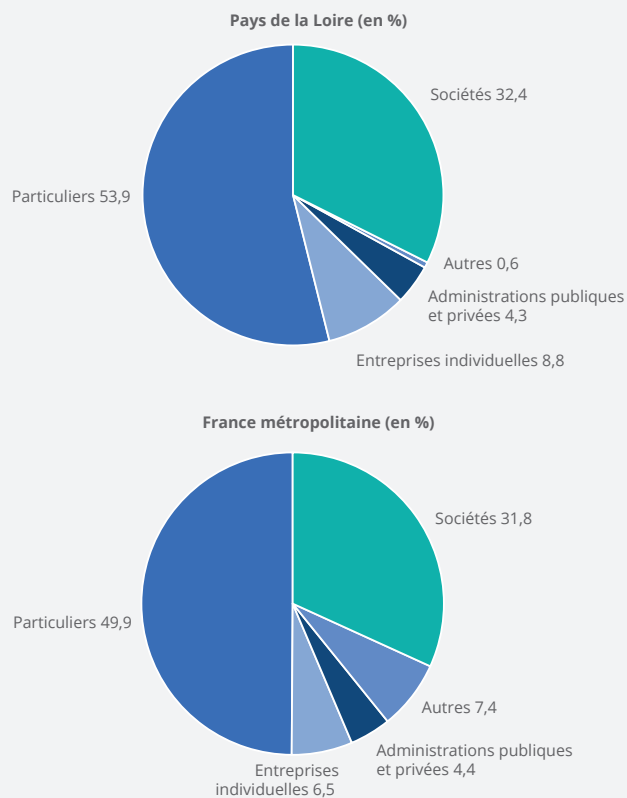


Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2020.

► Pour en savoir plus

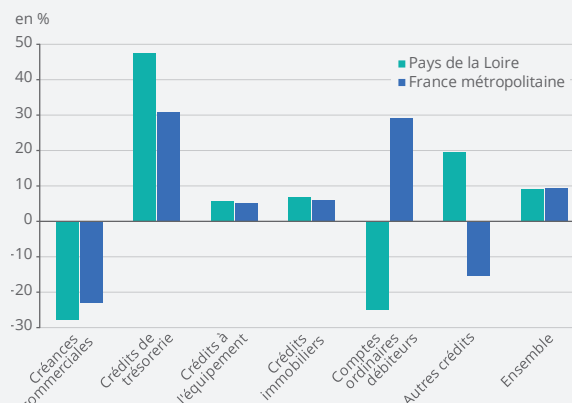
- Site Internet de la Banque de France

► 2. Répartition des encours de crédits selon le type de clientèle en 2020



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2020.

► 4. Évolution des encours de crédits entre décembre 2019 et décembre 2020



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2019 et 2020.

► Méthodologie

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française (FBF), pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente), c'est-à-dire les particuliers, les entreprises y compris individuelles, les sociétés d'assurance, les administrations publiques et privées, qu'elles soient résidentes ou non résidentes. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières, ni les institutions financières spécialisées.

La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de France métropolitaine. Certaines variations de données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.